

de MM. Barns et Miller de Londres. Avec ces deux bateaux, la Compagnie effectuait, tous les deux jours, un départ de Lyon et un départ de Chalon, et continua ainsi jusqu'en 1843, époque où elle établit un service journalier, après avoir fait l'acquisition de trois remorqueurs, auxquels elle ajouta ultérieurement trois autres bateaux pour compléter son matériel.

Deux autres services de transport, au moyen de bateaux remorqueurs furent également établis sur la Saône : l'un en 1839, par MM. Gauthier frères ; l'autre en 1846, par MM. Trayvou.

MM. Gauthier firent construire le remorqueur *le Dragon*, de la force de 35 chevaux. MM. Trayvou firent construire *le Vengeur*, de la force de 100 chevaux et *le Tonnant*, de la force de 80 chevaux. Les machines du *Dragon*, de même que celles du *Vengeur* et du *Tonnant* sortent des ateliers du Creuzot.

Ces trois entreprises firent à elles seules toute la remorque par la Saône et détruisirent le service qui s'opérait par la traction des chevaux. Toutefois les remorqueurs sont encore dans l'obligation de recourir à l'emploi des chevaux, de Lyon à Saint Bernard, à raison des courants rapides et des obstacles que présente la Saône dans ce parcours. Les remorqueurs de la force de 80 chevaux-vapeur prennent 28 chevaux de renfort, et ceux de la force de 100 chevaux en prennent 32.

Les convois des bateaux remorqueurs de 80 à 100 chevaux-vapeur se composent habituellement à la remonte de six, huit ou même dix bateaux chargés de 80 à 100 tonnes.

Enfin, en 1849, la Compagnie lyonnaise a placé sur la Saône le bateau *le Commerce*, de la force de 30 chevaux-vapeur.

Ce bateau est le seul qui porte exclusivement les marchandises dans ses flancs.

Un règlement de police pour la navigation de la Saône entre Gray et Lyon, comprenant 57 articles, approuvé par le ministre des travaux publics, le 25 novembre 1847, détermine avec soin les longueurs et largeurs que peuvent avoir les bateaux (1) ; le

(1) Les bateaux et radeaux, pour être admis dans les écluses et dérivations de la Saône, devront avoir au plus 42^m 50 de longueur et 7^m 90 de largeur,